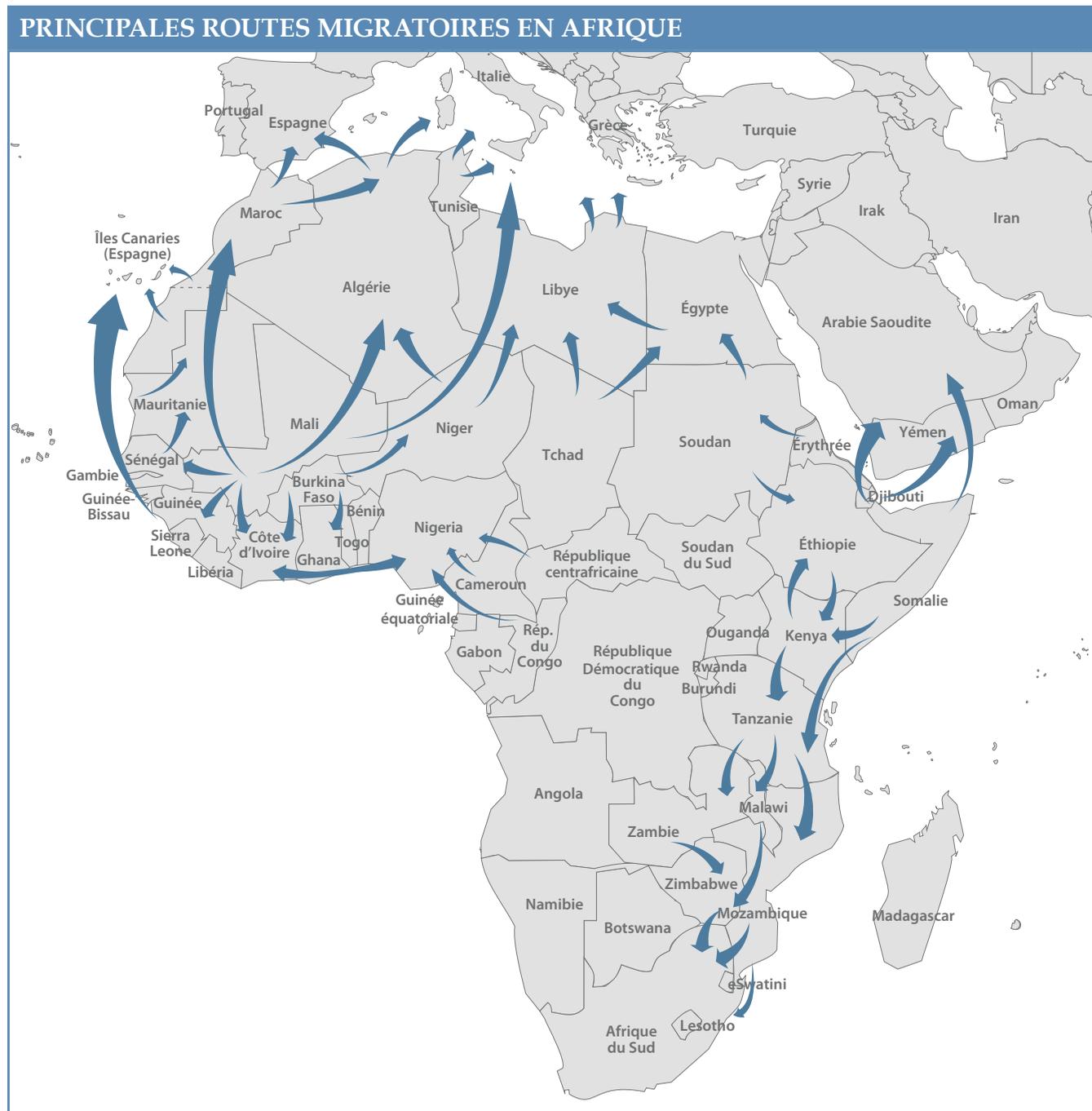


Par Wendy Williams

11 février 2025

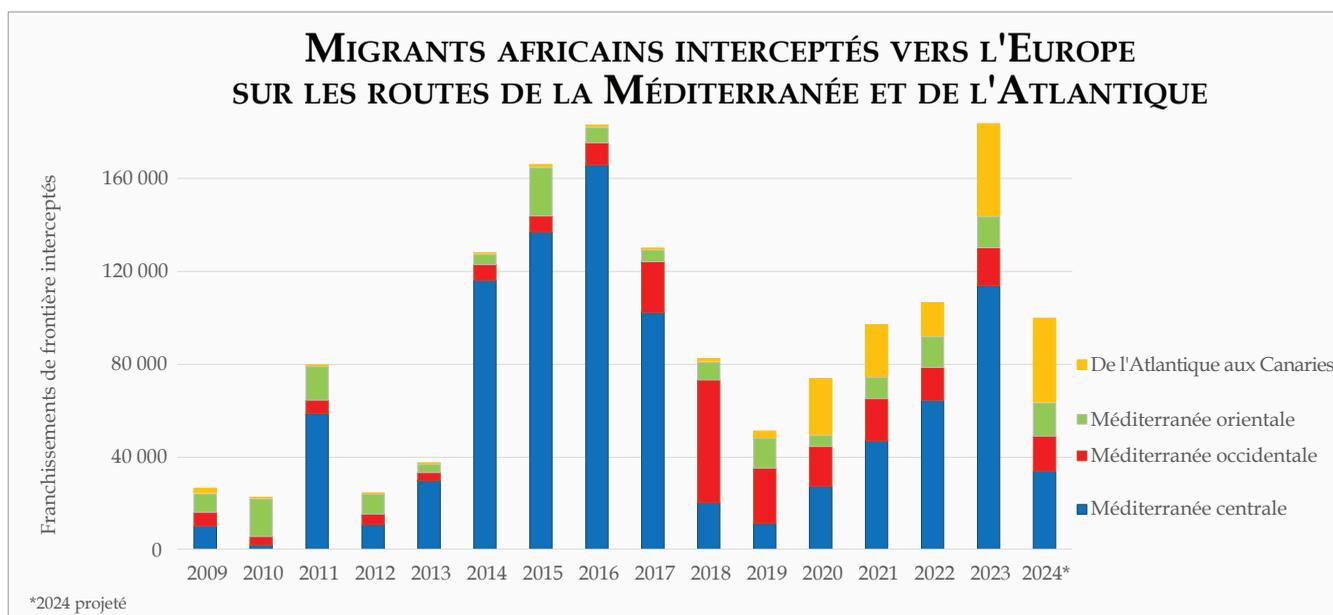
La forte restriction des migrations irrégulières hors du continent, combinée à l'escalade des facteurs d'incitation, continuera à façonner les priorités en matière de gouvernance et de sécurité en Afrique et soulignera la nécessité d'une plus grande innovation régionale pour faire face aux mouvements de population intracontinentaux.



Sources des données : UNHCR, IOM, MMC

L'AFRIQUE ENREGISTRE UNE BAISSÉ DE LA MIGRATION IRRÉGULIÈRE EN DEHORS DU CONTINENT

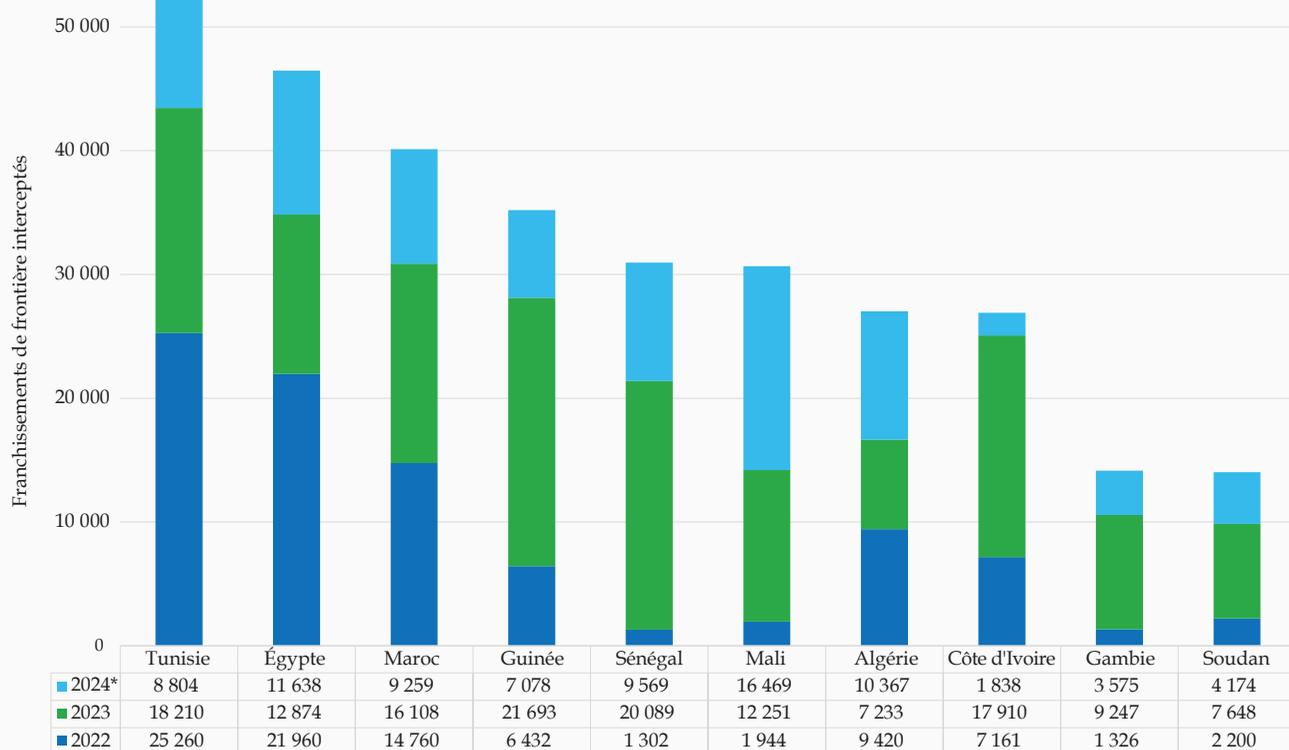
- Les restrictions accrues imposées aux passages frontaliers intercontinentaux vers l'Europe et la péninsule arabique au cours de l'année écoulée ont entraîné une baisse spectaculaire de la migration irrégulière africaine hors du continent. Les 146 000 interceptions d'Africains en situation irrégulière qui ont atteint l'Europe et les pays du Golfe en 2024 représentent environ la moitié des 282 000 interceptions enregistrées en 2023.
- La forte baisse de la migration irrégulière africaine vers l'Europe reflète l'intensification des efforts d'interdiction financés par l'Union européenne en Afrique du Nord (Libye, Tunisie, Maroc et Égypte) et en Afrique de l'Ouest (Sénégal et Mauritanie). Le Maroc, par exemple, déclare avoir empêché plus de 45 000 traversées vers l'Europe, tout en arrêtant 177 gangs de trafiquants de migrants et en sauvant plus de 10 800 personnes en mer.
- La baisse de 54 % de la migration irrégulière (à 44 000 personnes) vers le Yémen (le principal point d'entrée vers les pays du Golfe) est le résultat d'une combinaison de facteurs, notamment la poursuite du conflit armé au Yémen et l'intensification des opérations menées par les garde-côtes djiboutiens et yéménites pour empêcher les migrants de traverser le Bab al-Mandeb.
- Si les morts et disparitions de migrants enregistrées ont diminué de 15 % en 2024, on estime qu'il y a encore eu 4 465 morts de migrants. Les trois quarts de ces décès sont dus à des tentatives de traversée maritime vers l'Europe via la Méditerranée et l'Atlantique.



Source des données : Frontex

- Les interceptions en Afrique du Nord et en Afrique de l'Ouest ont contribué à une baisse de 70 % des interceptions européennes de migrants africains (jusqu'à 33 500 personnes) le long de la route de la Méditerranée centrale, principalement via la Libye et la Tunisie. La route de la Méditerranée centrale a toujours été la route migratoire irrégulière la plus fréquentée par les ressortissants africains cherchant à gagner l'Europe.
- Avec 36 000 migrants africains interceptés en 2024, la route de l'Atlantique est devenue le passage irrégulier le plus emprunté entre l'Afrique et l'Europe.
- Le Mali était le premier pays d'origine de la migration irrégulière vers l'Europe en 2024, avec un total d'environ 16 500 personnes. En 2023, la Guinée était en tête de liste avec environ 21 700 personnes. Ces deux cas reflètent la répression croissante et la diminution des moyens de subsistance dans ces pays sous l'égide des juntes militaires ayant pris le pouvoir à la suite de coups d'État.
- Un phénomène similaire est observé en Tunisie, qui à la suite de la forte détérioration de l'atmosphère politique dans ce pays, se trouve désormais en tête de l'ensemble des pays africains pour le nombre de migrants interceptés sur les côtes européennes au cours des trois dernières années.

PRINCIPALES NATIONALITÉS AFRICAINES INTERCEPTÉES POUR MIGRATION IRRÉGULIÈRE À TRAVERS LES FRONTIÈRES EUROPÉENNES ENTRE 2022 ET 2024



*2024 projeté

Source des données : Frontex

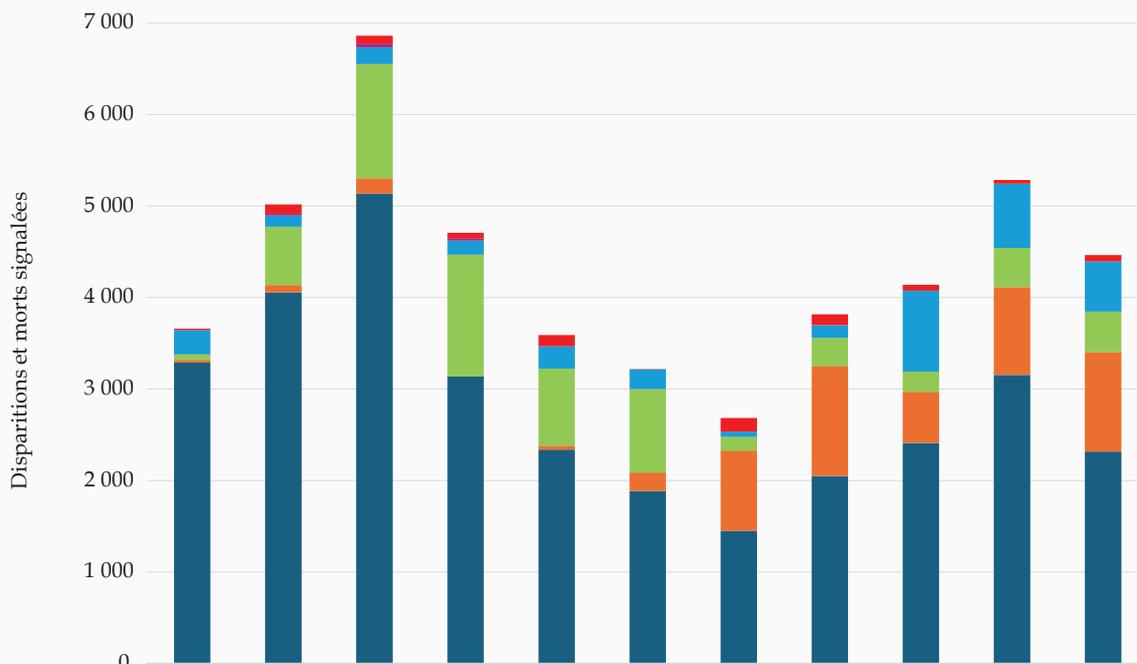
AUGMENTATION DES MIGRATIONS INFORMELLES EN AFRIQUE

- L'Organisation des Nations Unies (ONU) estime que l'Afrique a connu une augmentation de 25 % de l'immigration intra-africaine (à l'exclusion des réfugiés et des demandeurs d'asile) au cours de la dernière décennie (de 12 millions en 2015 à 15 millions en 2024). Bien qu'il s'agisse probablement d'un nombre sous-évalué de par leur nature informelle, la quasi-totalité des migrations internes à l'Afrique sont des migrations de travail sous une forme ou une autre. Il s'agit de mouvements de main-d'œuvre saisonniers ainsi que des relocalisations de personnes à la recherche de moyens de subsistance, généralement dans les centres économiques urbains.
- Compte tenu des facteurs d'incitation actuels que sont la gouvernance irresponsable et les possibilités d'emploi limitées face à l'augmentation de la population jeune, les enquêtes Afrobaromètre indiquent que près de la moitié des Africains ont envisagé d'émigrer, ce qui représente une augmentation significative par rapport à la proportion enregistrée en 2016/2018.
- La population de l'Afrique devant augmenter de 70 % d'ici à 2050 (pour atteindre 2,4 milliards de personnes), on peut s'attendre à ce que cette pression migratoire se poursuive, modifiant les dynamiques de la sécurité, de l'économie et de la gouvernance dans chaque sous-région.

AFRIQUE DE L'OUEST ET CENTRALE

- Environ 70 % des flux migratoires en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale concernent des migrations temporaires, saisonnières et permanentes de travailleurs, les principales destinations étant les centres économiques tels que la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Nigéria.
- La Côte d'Ivoire, par exemple, accueille plus de 8 millions de migrants en provenance du Burkina Faso, 402 000 en provenance du Mali et 112 000 en provenance de la Guinée.
- Outre une gouvernance autoritaire, la perte d'emplois due à un manque de protection des ressources naturelles d'un pays est un autre facteur important dans cette région. On estime que la pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) coûte environ 0,26 % de leur produit intérieur brut (PIB) aux pays de la région. Cela se traduit par la perte d'environ 30 000 moyens de subsistance, tout en faisant basculer 140 000 autres personnes dans la pauvreté.
- En Afrique centrale, les mouvements intrarégionaux volontaires sont limités entre les pays, car la plupart des opportunités économiques sont extrarégionales et se situent en Afrique de l'Ouest.
- La CEDEAO jouit de la liberté de circulation pour ses citoyens en situation régulière. Par conséquent, on estime à 6 millions le nombre de personnes qui se sont déplacées au sein de la CEDEAO.

MORTS ET DISPARITIONS DE MIGRANTS SUR LES PRINCIPALES ROUTES MIGRATOIRES AFRICAINES



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
■ Sud	17	103	92	66	119	4	151	117	64	42	70
■ Corne de l'Afrique à la Méditerranée	0	18	36	21	6	0	0	0	1	0	4
■ Corne de l'Afrique au Yémen	265	122	181	154	242	213	57	139	884	701	545
■ Désert du Sahara	61	638	1 248	1 328	842	913	149	307	220	429	443
■ L'Atlantique aux Canaries	29	82	169	1	43	202	877	1 205	559	959	1 086
■ Méditerranée	3 289	4 055	5 136	3 139	2 337	1 885	1 450	2 048	2 411	3 155	2 317

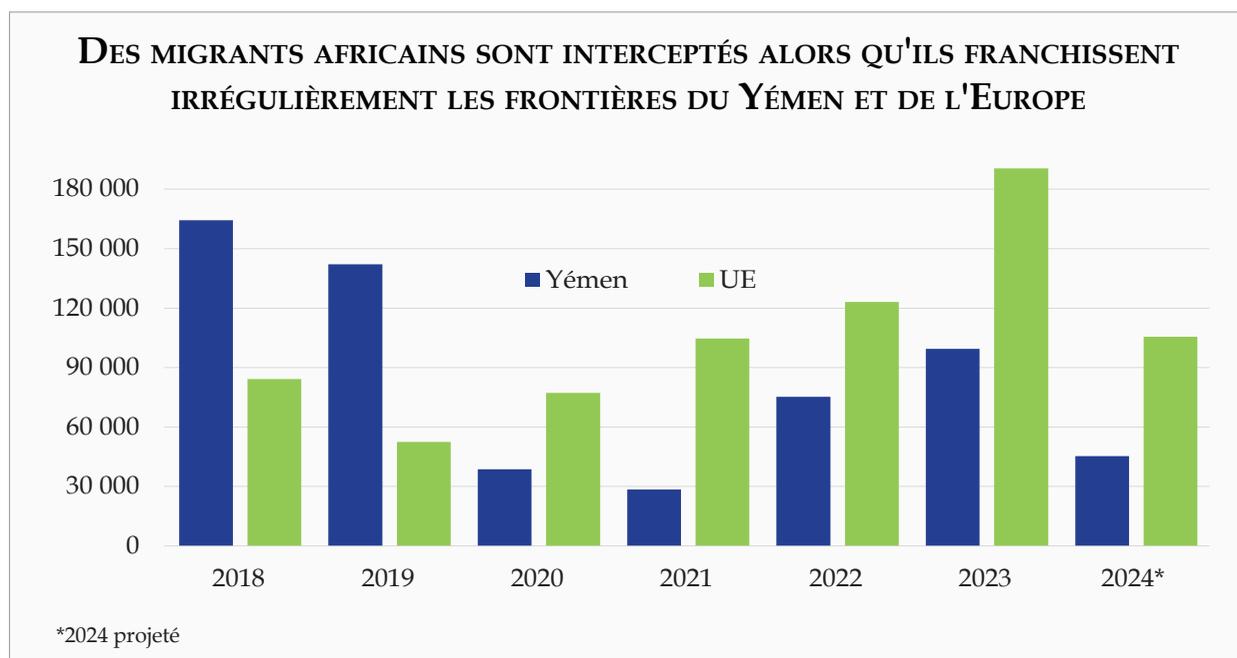
Source des données : IOM

- L'Afrique de l'Ouest et l'Afrique centrale comptent environ 500 millions d'habitants, dont la moitié a moins de 15 ans. Cette région comprend certains des pays africains connaissant la croissance la plus rapide, ce qui va probablement renforcer le cycle des schémas migratoires et accroître la pression sur les centres urbains et les pôles économiques. Le Mali, pays africain avec le plus grand nombre de migrants interceptés sur les côtes européennes en 2024, devrait voir sa population augmenter de 71 % entre 2015 et 2030, passant de 18 millions à 31 millions d'habitants.

AFRIQUE DE L'EST

- Selon les estimations des Nations unies, l'Afrique de l'Est compte au moins 3,6 millions de travailleurs migrants. Compte tenu de l'instabilité et de la sécheresse ayant frappé la région ces dernières années, la pression exercée sur de nombreux autres Africains de l'Est pour qu'ils migrent à l'intérieur et à l'extérieur de la région à la recherche d'un emploi est de plus en plus forte.

- Malgré la liberté de circulation des citoyens reconnus dans le bloc économique de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) (ainsi que les récentes mesures prises pour rendre opérationnels les protocoles de sur la libre circulation des personnes et sur la transhumance l'Autorité intergouvernementale pour le développement (IGAD), la migration irrégulière et les dangers qu'elle représente pour les migrants demeurent un problème.
- La région compte quatre grands corridors de migration :
 - Le corridor de la Corne de l'Afrique (vers et dans la Corne de l'Afrique),
 - Le corridor oriental (vers les pays de la péninsule arabique, en particulier l'Arabie saoudite),
 - Le corridor sud (vers l'Afrique du Sud, principalement le long des pays côtiers d'Afrique de l'Est),
 - Le corridor nord (vers l'Afrique du Nord).



Sources des données : Frontex, GMDAC

- La majorité des mouvements migratoires dans la Corne de l'Afrique sont le résultat d'une migration circulaire, généralement pour un travail saisonnier à court terme. Ces migrations s'appuient sur des réseaux solides entre les communautés d'origine (principalement éthiopiennes) et leur diaspora à l'étranger, dans un contexte de pénurie de terres, de chômage, de pauvreté généralisée et de chocs climatiques.

- La route du continent vers la péninsule arabique a toujours été l'une des routes migratoires maritimes les plus fréquentées au monde, mais elle reste aussi la plus difficile pour les migrations irrégulières, notamment en raison de la pénurie de nourriture et d'eau. Ensemble, les routes de la Corne de l'Afrique et de la péninsule arabique représentent environ 90 % des migrations en Afrique de l'Est.
- Le couloir nord est le couloir le moins utilisé par les Africains de l'Est. Le Soudan a été l'un des principaux pays de destination des Africains de l'Est (principalement des Éthiopiens) pour le travail saisonnier. Toutefois, depuis que le conflit au Soudan a éclaté au début de l'année 2023, les Africains de l'Est ont très peu migré vers le nord.
- La route du sud représente 7 à 8 % des migrations en Afrique de l'Est. Sur ce total, 76 % des mouvements ont tendance à se diriger vers le Kenya. Moins d'un quart (21 %) vise à atteindre l'Afrique du Sud. Les pays de transit situés le long de ce corridor, tels que le Kenya, le Malawi, le Mozambique, la Tanzanie, la Zambie et le Zimbabwe, détiennent régulièrement des migrants clandestins.
- La plupart des migrants d'Afrique de l'Est sur le corridor sud sont des Éthiopiens (85 %) et des Somaliens (14 %). La plupart des migrants éthiopiens sont des hommes et viennent de régions qui ont connu une croissance démographique rapide et une dégradation de l'environnement.

AFRIQUE AUSTRALE

- La plupart des migrations en Afrique australe proviennent des pays membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), et la plupart se dirigent vers la grande économie sud-africaine. On estime que les travailleurs migrants représentent 9 % (environ 1,4 million) de la main-d'œuvre sud-africaine.
- Les données du recensement sud-africain montrent que 84 % des migrants internationaux sont originaires des pays de la SADC. Les principaux pays d'origine sont le Zimbabwe (48,5 %), le Mozambique (20 %), le Lesotho (11 %) et le Malawi (10 %).
- Une grave sécheresse provoquée par El Niño a touché une grande partie de la région en 2024, provoquant une flambée du chômage, de l'inflation et de l'insécurité alimentaire. Cette situation a encore accentué la migration des travailleurs temporaires vers l'Afrique du Sud.

ÉVOLUTIONS À SURVEILLER

- Des facteurs répulsifs durables tels que la gouvernance répressive et la croissance démographique, associés à la diminution des possibilités de migration hors du continent, soulignent l'importance des innovations politiques sur le continent qui peuvent mieux faire correspondre les travailleurs et les emplois tout en renforçant les protections pour les migrants.

- Le Ghana est devenu le cinquième pays à s'engager à offrir un accès sans visa à tous les Africains, un pas en avant vers l'objectif de l'Union africaine de libre circulation pour tous les Africains.
- Un plan de la Banque africaine de développement et de la Banque mondiale, baptisé « Mission 300 », vise à éclairer les foyers de 300 millions de personnes actuellement privées d'électricité d'ici à 2030. Cela pourrait stimuler la création d'emplois sur le continent tout en atténuant un facteur de répulsion clé dans les zones rurales.
- Dans une région où les jeunes représentent les trois quarts de la population et où certains pays affichent un taux de chômage des jeunes de 50 %, la SADC encourage la libre circulation de la main-d'œuvre entre ses 16 membres, à l'instar de la CEDEAO ou de la CAE.
- L'Angola, l'Eswatini et le Malawi ont signé le protocole 2023 de la SADC sur l'emploi et le travail, l'une des initiatives visant à exploiter le dividende démographique de la région en renforçant les pratiques de bonne gouvernance en matière de migration de main-d'œuvre, telles que la transférabilité des prestations de sécurité sociale pour les travailleurs migrants.
- L'Union européenne élargit les possibilités de visas de travail en faisant correspondre les compétences et les besoins entre ses États membres et divers pays d'origine, y compris de pays d'Afrique.
- L'Allemagne a conclu des accords de migration avec de nombreux pays, dont le Kenya, le Maroc et le Nigeria, afin de mettre davantage de visas de travail à la disposition des travailleurs qualifiés (des chauffeurs de bus aux médecins) pour aider à combler la pénurie annuelle de main-d'œuvre de l'Allemagne, estimée à 288 000 travailleurs en raison du vieillissement de la population. De tels arrangements peuvent contribuer à augmenter les envois de fonds et à fournir une expérience professionnelle qui peut être relayée dans le pays d'origine.
- Compte tenu des conditions difficiles et des menaces pour la sécurité des personnes auxquelles sont confrontés les migrants d'Afrique de l'Est sur les routes de l'Est et du Sud (notamment la traite des êtres humains, les arrestations et détentions arbitraires et les attaques xénophobes), l'IGAD, les Nations unies et les gouvernements d'Afrique de l'Est ont coopéré pour améliorer l'accès aux services essentiels le long de ces itinéraires.
- Le département des travailleurs migrants des Philippines a été créé pour consolider les efforts déployés par le gouvernement pour protéger les droits et le bien-être des travailleurs philippins à l'étranger. Cette expérience peut servir de leçon pour la protection des citoyens africains travaillant à l'étranger, en particulier pour les pays africains qui semblent compter sur les travailleurs étrangers dans le cadre de leur stratégie de développement économique.